

Il y a un problème et C'è una soluzione **Auxiliaires dans la construction existentielle***

Nunzio LA FAUCI
Université de Zurich

L'observation comparative de structures morphosyntaxiques parallèles dans des langues sœurs, comme le sont les différentes variétés romanes, présente toujours des occasions intéressantes de réflexion théorique, d'analyse grammaticale fine, de vérification de l'efficacité de cadres théoriques différents. Cet article fait partie d'un programme de recherche de morphosyntaxe comparée romane¹. Du point de vue théorique l'article et le programme s'inspirent de la Grammaire Relationnelle². Perlmutter³ a en effet écrit sans trop d'apparat, «the basic question of linguistic theory can be stated very simply : [...] *In what ways do natural languages differ, and in what ways are they all alike?*».

Le titre exemplifie la construction dite existentielle en français et en italien. Cette construction montre des différences dans les deux langues, qui sont mises en regard dans la table 1 :

*L'auteur tient à remercier Annick Farina de son aide amicale, Antonia Lüscher et Mario Squartini de leur collaboration précieuse.

¹ La Fauci (1988 [1994]). Ce programme a déjà eu plusieurs développements. Tout récemment, Loporcaro (1998) en a confirmé l'efficacité descriptive, en étendant de façon paramétriquement diversifiée à environ 70 variétés romanes le traitement des phénomènes d'accord du participe passé établi dans ses lignes fondamentales par La Fauci (1984). Par ailleurs, ce traitement avait déjà été paramétrisé dans La Fauci (1988 [1994]), La Fauci (1989) et La Fauci & Rosen (1993). De ce point de vue, le programme relationnel est à l'avant-garde de la recherche en morphosyntaxe «microparamétrique», pour adopter l'épithète dont se sert Kayne (1996).

² Cf. Perlmutter, 1983; Perlmutter & Rosen, 1984; Davies & Rosen, 1988; Aissen, 1991 et pour une présentation impartiale Blake, 1990.

³ Perlmutter, 1980, p. 195.

	<i>Explétif</i>	<i>Clitique</i>	<i>Auxiliaire</i>	<i>Pivot</i>
<i>Fr.</i>	Il	Y	A	Des problèmes
<i>It.</i>		Ci	Sono	Delle soluzioni

Table 1

Premièrement, la construction existentielle a comme sujet un explétif en français (tout au moins dans le standard), mais non en italien (tout au moins en surface). Deuxièmement, la forme verbale s'accorde avec le pivot en italien (tout au moins dans le standard, elle est pluriel si le pivot est pluriel, singulier, si le pivot est singulier), tandis qu'elle ne se présente qu'au singulier de la troisième personne, accordée avec l'explétif en français. Troisièmement, parmi les schémas d'auxiliation romans, l'auxiliaire appartient rigoureusement au schéma H(ABERE > *avoir*) et non au schéma E(SSE > *être*) en français, alors qu'il appartient rigoureusement au schéma E(SSE > *essere*) et non au schéma H(ABERE > *avere*) en italien. Les trois incohérences sont résumées dans la Table 2 :

	<i>Fr.</i>	<i>It.</i>
<i>Explétif</i>	Oui	Non
<i>Accord Pivot-Verbe</i>	Non	Oui
<i>Schéma d'Auxiliation</i>	H	E

Table 2

On négligera ici la première et la deuxième différence. Elles ne sont pas particulières à la construction existentielle et caractérisent généralement les constructions impersonnelles des deux langues¹. Il existe d'ailleurs des traitements de ces incohérences bâtis dans différents cadres théoriques, qui les rendent prévisibles. On ne discutera pas ici de ces traitements, mais il est utile de préciser que l'on adhère ici dans ses lignes générales au traitement de la construction impersonnelle de Perlmutter (1983). Brièvement, dans ce traitement les différences observées interlinguistiquement sont articulées selon des régularités paramétriques, corrélées avec des principes invariants, principes et paramètres que l'on verra d'ailleurs mis en œuvre dans la suite de ce travail souvent implicitement, pour plus de concision, et avec référence tacite au travail cité. Une proposition impersonnelle est alors une proposition dont la fonction de sujet final est portée par un explétif

¹ Cf. *Il est mort trois oies pendant l'hiver* vs *Sono morte tre oche durante l'inverno*; *Il a été blessé beaucoup d'ouvriers pendant la mêlée* vs. *Sono stati feriti molti operai durante la zuffa*.

(*Dummy*). La syntaxe d'un explétif n'est pas sans contrôle. En tant qu'élément qui ne reçoit pas une initialisation sémantico-syntaxique, il ne peut que remplacer un élément argumental dans sa fonction syntaxique (principe). Ceci fait, il ne peut qu'atteindre la fonction de sujet final de la proposition (principe). Une relation formelle s'établit entre l'explétif et l'élément argumental (le pivot) qu'il remplace : la relation dite *Brother-in-law* (sous forme de sigle, BIL). La propriété d'avoir un explétif en tant que sujet final définit toute proposition impersonnelle, toutefois (paramètre) il y a des langues (ou des constructions par rapport à d'autres constructions dans la même langue) où l'explétif est manifeste, il y a des langues (ou des constructions par rapport à d'autres construction dans la même langue) où il est tacite (*silent*). Sa présence syntaxique est alors détectée à l'aide de manipulations expérimentales, qui doivent le révéler. Dans une proposition dont le sujet final est un explétif (manifeste ou bien tacite), l'accord de la forme verbale finie peut se faire (paramètre) avec l'explétif ou bien avec son BIL, i.e. avec le pivot¹.

Passons maintenant à la troisième différence de la construction existentielle dans la comparaison franco-italienne. De fait, la différence des schémas d'auxiliation des propositions existentielles romanes n'a pas encore suffisamment attiré l'attention des linguistes : elle est encore dans la conscience générale une simple curiosité comparative qui ne semble obéir qu'aux idiosyncrasies de la variation. C'est donc le problème de l'auxiliation de la construction existentielle en français et en italien qui fera l'objet de ce travail, dont les sections auront l'ordre qui suit. On illustrera avant tout une proposition théorique récente au sujet de la construction existentielle. On présentera par la suite succinctement le cadre théorique que l'on adopte. On rappellera les raisons de la généralisation paramétrique avancée au sujet des schémas d'auxiliation italien et français. On transposera finalement la proposition théorique dans une représentation formelle de la configuration que la construction existentielle prend en français et en italien, en montrant en guise de conclusion que cette représentation rend compte des principaux caractères morphosyntaxiques de la construction dans les deux langues et que ses auxiliaires respectent la généralisation paramétrique indépendamment élaborée et motivée.

¹ A remarquer que rien n'impose du point de vue théorique que dans le cas d'un explétif tacite l'accord se fasse avec le BIL (on trouve dans le dialecte sarde de Bonorva des exemples romans de constructions avec explétif tacite et accord avec l'explétif: cf. La Fauci & Loporcaro 1993). En effet, toutes les quatre possibilités combinatoires sont attestées (explétif manifeste et accord avec l'explétif: français; explétif manifeste et accord avec le BIL: anglais; explétif tacite et accord avec l'explétif: dialecte de Bonorva; explétif tacite et accord avec le BIL: italien).

1.

Quelle est la nature syntaxique de la construction existentielle? On rappellera tout de suite une simple hypothèse émise à ce sujet par La Fauci & Loporcaro (1997). On le fera à l'aide des notions fonctionnelles neutres d'**opérateur**, c.-à-d., de la fonction autour de laquelle toute opération syntaxique est constituée, et d'**actant**, c.-à-d., de la fonction de l'élément (ou bien des éléments) dont la présence dans la proposition est justifiée par la valence de l'opérateur et au(x)quel(s) l'opération s'applique.

Sous des terminologies différentes, il est généralement admis qu'un substantif peut remplir l'une des deux fonctions. En effet, dans la proposition copulative

[1] *Une issue est licite*

Actant **Opérateur**

on attribue au substantif *une issue* la fonction d'**Actant** et à l'adjectif *licite* la fonction d'**Opérateur**, avec toutes les conséquences que cette attribution comporte¹.

Il n'en va pas de même pour le même substantif dans la proposition copulative qui suit, où l'on considère justement que la fonction d'*une issue* est une fonction d'**Opérateur** et que la fonction d'**Actant** appareillée par le substantif en fonction d'opérateur est remplie par le substantif *le mariage* :

[2] *Le mariage est une issue*

Actant **Opérateur**

Dans la construction copulative, comme finalement dans toutes les autres constructions, l'idée générale est donc qu'un substantif a une fonction d'actant ou bien une fonction d'opérateur.

Dans La Fauci & Loporcaro (1997) on a émis alors l'hypothèse suivante : la construction existentielle est une construction où basiquement un substantif remplit, à la fois et de façon réfléchie, la fonction d'opérateur **et** la fonction d'actant² :

¹ Pour l'essentiel et en fonction de sa valence, il s'agit en général de la mise en oeuvre d'une fonction syntaxique et d'un rôle thématique pour (tout au moins) un actant. En Grammaire relationnelle, on parle dans ce cas-là d'*initialisation*.

² L'idée d'une double nature **sémantique** des noms a une tradition philosophique illustre (J. Stuart Mill, G. Frege, B. Russel). La transposition pionnière de cette conception dans un cadre de **syntaxe formelle**, le cadre de la

[3] *Il y a une issue*

Opérateur
Actant

Dans la proposition [3] le substantif *une issue* cumule deux caractères sémantico-syntaxiques différents : la référentialité (argumentalité) et la prédicativité. Ces deux caractères ne sont présents dans [1]-[2] que chacun à son tour. En effet, la proposition existentielle projette au niveau d'une proposition ce que, pourrait-on dire, chaque substantif pose, c.-à-d. à la fois que quelque chose existe et que la chose qui existe est celle que le substantif nomme, dans notre cas, *une issue*. Au contraire, dans la construction copulative [1] le substantif *une issue* n'est que référentiel (et sa double nature est encapsulée à l'intérieur du syntagme nominal) et dans la construction copulative [2] il n'est que prédicatif, par rapport au substantif *le mariage* qui est à son tour référentiel (et dont la double nature est, encore une fois, enfermée dans le syntagme nominal).

D'ailleurs, si l'on ne traite pas les notions d'actant et d'opérateur syntaxiques (et ainsi les notions d'argument et de prédicat sémantiques) comme des valeurs absolues et qu'on les considère plutôt comme des traits, une troisième possibilité peut tout au moins être adjointe aux cas prévus par l'approche ordinaire, qui consiste à les saisir toujours en distribution complémentaire. Cette troisième possibilité est la combinaison de la valeur positive des deux traits et ceci, a-t-on fait l'hypothèse, ouvre la voie à l'analyse de domaines syntaxiques que, à vrai dire, l'on n'a pas encore correctement explorés et parmi lesquels se trouve la construction existentielle¹.

Ce que l'on vient de dire est résumé dans la table 3. Dans les trois propositions élémentaires prises en considération, la fonction syntaxique du substantif en majuscules est donc à caractériser en termes de traits de la manière suivante :

Grammaire relationnelle, a été réalisée par C. Rosen à la fin des années quatre-vingts, dans des études sur la structure interne du syntagme nominal. Malheureusement ces travaux n'ont pas encore été publiés et pour une information de base on ne peut que renvoyer à la présentation rapide de Blake (1990).

¹ La quatrième combinaison possible de ces traits syntaxiques, la possibilité qu'un substantif n'ait ni la fonction d'actant ni la fonction d'opérateur ne semble pas revêtir un intérêt particulier ici et pour notre problème, mais cela ne signifie pas que la théorie syntaxique peut en principe la négliger.

	<i>Actant</i>	<i>Opérateur</i>
<i>UNE ISSUE est licite</i>	Oui	Non
<i>Le mariage est UNE ISSUE</i>	Non	Oui
<i>Il y a UNE ISSUE</i>	Oui	Oui

Table 3

2.

Le cadre théorique que l'on adopte est une forme évoluée de la Grammaire relationnelle. En particulier, on considère comme possible une configuration syntaxique (*Union*, d'après la terminologie traditionnellement adoptée) où la fonction grammaticale d'opérateur (*Predicate* (P), d'après la même terminologie) peut être remplie par plus d'un élément par proposition¹. Je suppose ici que le lecteur a une familiarité élémentaire avec ce cadre, une familiarité même limitée à trois caractères basiques de la théorie. Premièrement, le fait que la fonction d'actant y soit articulée selon différentes relations grammaticales (sujet (1), objet direct (2) et indirect (3)), qui sont considérés comme des primitifs de la théorie syntaxique. Deuxièmement, le fait que la structure de la proposition y soit articulée selon différents niveaux (*Strata*) et, dans le cas d'une *Union*, selon différents secteurs prédicatifs (*P-Sectors*) : cela en considération de la complexité morphosyntaxique d'une proposition, qui peut compter plus d'un élément porteur de la même fonction dans des niveaux différents. Troisièmement, le fait que les conflits potentiels entre éléments à la même relation grammaticale dans le même niveau (en ce qui concerne les *foundational relations*, c.-à.-d. les fonctions P, 1, 2 et 3) trouvent leur solution dans le recul du porteur originel de la relation disputée vers la relation dite de *Chômeur* (CHO).

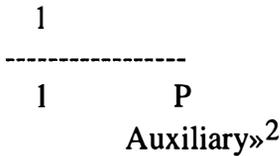
Ceci posé, il est facile d'observer que dans les langues romanes tout élément à la fonction d'opérateur appartenant aux catégories du substantif, de l'adjectif et du participe passé, brièvement, tout *Non-Verb Predicate* se combine avec un servo-opérateur, pour que soit satisfaite la vérification morphologique de la contrainte fondamentale concernant le niveau final de toute proposition finie, i.e. la présence d'un sujet². D'après la classifica-

¹ Cf. Davies & Rosen (1988), le premier chapitre de La Fauci (1988 [1994]), Rosen (1997).

² Cf. Perlmutter & Postal (1983) et les observations de Fauconnier (1983).

tion de Rosen (1997), le servo-opérateur en question peut être un auxiliaire (support morphosyntaxique sans impact thématique sur la proposition) ou bien un sériel (à la fois support morphosyntaxique et prédicat sémantique) : en tout cas, un élément apte à fournir l'appui de sa morphologie verbale à la vérification qui sanctionne l'existence d'un sujet final et la finition de la proposition qui le contient. On peut négliger ici le sériel et ne se concentrer que sur l'auxiliaire. Rosen¹ en a donné la définition qui suit :

[I] «*Auxiliaries* are lexically designated closed class of verbs whose defining property is that they inherit a 1. That is : if a P-initial stratum contains a 1-arc not originating in that stratum, it is an *auxiliation stratum* and the new P is an auxiliary. Graphically :



3.

En vertu des travaux de Perlmutter de la deuxième moitié des années soixante-dix qui sont à l'origine de la formulation de l'Hypothèse inaccusative, à la lumière de l'élaboration du traitement relationnel des auxiliaires de Davies & Rosen (1988)³, on sait d'ailleurs que

[III] En italien, l'auxiliaire perfectif suit le schéma E ssi son 1 P-initial porte la relation 2 dans la proposition. Sinon, il suit le schéma H⁴.

Ce qui est illustré par une infinité d'exemples très connus, parmi

¹ Rosen (1997 :192)

² Par rapport à cette définition, Rosen (1997:192) a aussi proposé l'existence d'un principe qui scelle morphologiquement la structure propositionnelle (tout au moins dans les langues romanes):

[II] «CLOSURE. An auxiliation stratum can be *followed* only by other auxiliation strata».

³ Mais grâce aussi aux améliorations apportées par La Fauci (1984) à l'analyse de la construction réfléchie indirecte, qui ont permis d'éliminer la disjonction qui caractérisait auparavant la généralisation.

⁴ Pour une illustration des raisons qui invitent à parler de schéma d'auxiliation plutôt que d'auxiliaire tout court cf. La Fauci & Loporcaro (1989).

lesquels ceux de *split intransitivity* qui suivent :

[4]	1	P		
	1	P	CHO	
	Eva	ha	esagerato	

[5]	2	P		
	1	P		
	1	P	CHO	
	Eva	è	partita	

Un large spectre de propriétés morphosyntaxiques spécifiques¹ est corrélé aux propositions dont l'opérateur initial est le participe d'un verbe qui, dit-on traditionnellement, a l'auxiliaire *essere* ([5]) : elles attestent toutes que l'actant y est initialisé en tant que 2 (et qu'il s'agit donc d'une proposition au niveau initial inaccusatif)². Au contraire, ces propriétés ne se corrélaient pas, ou bien se corrélaient mal aux propositions dont l'opérateur initial est le participe d'un verbe qui prend l'auxiliaire *avere* (ces propositions sont donc uniformément inergatives) ([4]).

Une fois établie la généralisation [III]³, l'idée de l'étendre au-delà de l'auxiliaire perfectif ne peut que surgir naturellement, si l'on observe le passif et son auxiliaire, encore une fois appartenant au schéma E ([6])⁴. Et l'idée de ne pas considérer [III] comme bornée à un seul auxiliaire par proposition suit très naturellement l'observation que, si l'auxiliaire du passif a la forme d'un participe passé, l'auxiliaire (perfectif) de l'auxiliaire (du passif) appartient encore un fois au schéma E ([7]) :

[6]	2	P	1	
	1	P	CHO	
	1	P	CHO	CHO
	Eva	è	sedotta	dallo yoga

[7]	2	P	1	
	1	P	CHO	
	1	P	CHO	CHO
	1	P	CHO	CHO
	Eva	è	stata sedotta	dallo yoga

¹ *Ne* partitif, construction participiale absolue, comportements différents et spécifiques dans le cas de causativisation.

² La littérature sur la notion d'inaccusativité est aujourd'hui énorme, il ne faut pas oublier toutefois que l'Hypothèse inaccusative trouve son origine dans le cadre de la Grammaire relationnelle, à l'intérieur duquel elle a sa formulation syntaxique la plus claire et productive.

³ Qui couvre aussi facilement toute sorte de constructions réfléchies et de constructions avec le *si*: cf. Rosen (1988).

⁴ On néglige ici la question des autres servo-opérateurs dont l'italien dispose pour le passif: parmi eux on trouve en effet des sériels et des auxiliaires (cf. Rosen 1997).

On est donc amené à l'élimination de l'épithète «perfectif» et à la mention du participe passé, en tant qu'opérateur d'une proposition finie qui demande un auxiliaire :

[IV] En italien, l'auxiliaire d'une forme verbale avec participe(s) passé(s) suit le schéma E ssi son 1 P-initial porte la relation 2 dans la proposition. Sinon, il suit le schéma H.

Mais sous la désignation traditionnelle de copule, à vrai dire, *essere* est aussi l'auxiliaire d'une classe beaucoup plus large de *Non-Verb Predicates*, bien au delà du participe passé. Dans les propositions copulatives, la fonction initiale d'opérateur est en effet couverte par un adjectif ou par un substantif. Ni l'un ni l'autre ne disposent en italien d'une morphologie apte à la vérification du sujet final d'une proposition finie et dans le cas où un auxiliaire apparaît, cet auxiliaire appartient au schéma E et, comme dans le passif, si un auxiliaire (perfectif) s'adjoint à une copule qui a pris à son tour la forme d'un *Non-Verb Predicate*, l'auxiliaire appartient encore une fois au même schéma. A la lumière de la généralisation sur les schémas d'auxiliation, l'hypothèse d'une valence inaccusative des opérateurs adjectivaux et nominaux est donc bien plus que raisonnable¹ et on s'aperçoit que l'observation et la classification des différents schémas d'auxiliation est en réalité une manière assez simple et économique du point de vue théorique de mettre de l'ordre dans un ample domaine de la morphosyntaxe italienne :

[8]	2	P	
	1	P	

	1	P	CHO
	Eva	è	ossessionante

[9]	2	P	
	1	P	

	1	P	CHO

	1	P	CHO CHO
	Eva	è	stata ossessionante

¹ Elle est d'ailleurs soutenue par toute une série de considérations syntaxiques et sémantiques, sur lesquelles on doit glisser ici.

structure inaccusative, mais que cette inaccusativité n'est plus manifestée en français, tout au moins dans le système de codage de l'opposition entre schémas d'auxiliation. En tout cas, l'idée d'entamer une comparaison par le biais d'une irrégularité qui se présente à première vue comme capricieuse serait bizarre. Le manque d'uniformité entre français et italien dans la distribution lexico-syntaxique du schéma E ne serait donc pas un bon point de départ, si l'on envisage une comparaison des systèmes des deux langues, car il réduirait la comparaison à la simple constatation de différences pour le moment irréductibles. Ceci ne signifie pas que l'on puisse négliger le problème et le défi qu'il jette à tout traitement formel du régulier, mais pour accepter le défi à un traitement descriptif, il faut nécessairement avoir construit à l'avance un tel traitement, sur la base du régulier et du prévisible.

Le deuxième problème est peut-être moins fascinant du point de vue épistémologique, mais plus viable. Il est en effet clair que, là où l'on peut déterminer univoquement les raisons syntaxiques de la préférence pour le schéma E en français, ces raisons et les données qui les soutiennent sont exactement les mêmes qu'en italien. Toute construction réfléchie (directe ou indirecte : *Tom s'est calomnié, Tom si è calunniato; Max s'est accordé une pause, Max si è concesso una pausa*), toute construction avec *se / si* (*Ces livres se sont bien vendus pendant des années, Questi libri si sono venduti bene per anni*), le passif (*Max est emporté par l'enthousiasme de Tom, Max è trascinato dall'entusiasmo di Tom*), la construction copulative (*Ce film est licencieux, Questo film è licenzioso*) et, il ne faut pas les oublier, les propositions dont l'opérateur initial est le participé passé d'une petite classe, mais non négligeable, de verbes clairement inaccusatifs (*naître, mourir, partir, arriver* etc.) ont un auxiliaire appartenant au schéma E. Si l'on laisse de côté le problème lexical dont on a déjà parlé, [V] semblerait donc une description adéquate et une justification syntaxique de la préférence du schéma E en français. Cette impression est toutefois fautive et non point pour une idiosyncrasie lexicale, mais pour une diversité régulière et prévisible. L'auxiliaire (perfectif) de l'auxiliaire du passif et de la copule appartient en effet au schéma H. Face à cette situation, on pourrait proposer que la différence entre français et italien manifeste une différence structurale, c.-à-d. que, d'une façon ou d'une autre, les propositions [13]-[15]-[17] (et peut-être, les propositions [12]-[14]-[16], par conséquent) n'ont pas la même configuration dans les deux langues¹. Le traitement que l'on a proposé, au contraire, à partir de La Fauci (1988

¹ Par suite du manque dans l'une d'une position qui est au contraire présente dans l'autre. C'est le choix qui a été fait dans le cadre dit «Principles and Parameters» (cf. Kayne 1993, Cocchi 1995), que l'on ne peut pas discuter ici dans le détail.

[1994]) (cf. aussi La Fauci 1989) et que l'on propose dans [12]-[17] est un traitement qui situe les différences non point dans la structure syntaxique, dans le hardware, mais dans le software, c.-à-d. dans les différentes manières d'après lesquelles la morphosyntaxe manifeste peut coder paramétriquement une configuration. En d'autres termes, jusqu'au moment où une preuve irréfutable n'est pas atteinte, considérer comme identique la structure de propositions parallèles (dans des langues qui sont en outre génétiquement corrélées si strictement, comme le sont les langues romanes) et confier le traitement des différences à la différente mise en valeur morphosyntaxique des aspects divers de configurations complexes nous semble un bon principe théorique et pratique :

[12]	2		P		1
	1		P		CHO

	1	P	CHO		CHO
	Eva	est	séduite		par le yoga
	Eva	è	sedotta		dallo yoga
.					
[13]	2			P	1
	1			P	CHO

	1		P	CHO	CHO

	1	P	CHO	CHO	CHO
	Eva	a	été	séduite	par le yoga
	Eva	è	stata	sedotta	dallo yoga
.					
[14]	2		P		
	1		P		

	1	P	CHO		
	Eva	est	obsédante		
	Eva	è	ossessionante		

[15]	2			P
	1			P
<hr/>				
	1		P	CHO
<hr/>				
	1	P	CHO	CHO
	Eva	a	été	obsédante
	Eva	è	stata	ossessionante

[16]	2			P
	1			P
<hr/>				
	1		P	CHO
	La fuite		est	une solution
	La fuga		è	una soluzione

[17]	2			P
	1			P
<hr/>				
	1		P	CHO
<hr/>				
	1	P	CHO	CHO
	La fuite	a	été	une solution
	La fuga	è	stata	una soluzione

A la lumière de ce principe de méthode et de la représentation qui en suit, il est d'ailleurs facile de capter la différence du choix des schémas d'auxiliation entre français et italien à l'intérieur du système paramétrique proposé pour l'analyse de la morphosyntaxe romane à partir de La Fauci (1988 [1994]). La généralisation [V] peut en effet être rendue paramétrique de façon naturelle :

[VI] L'auxiliaire d'un «Non-Verb Predicate» suit le schéma E ssi son 1 P-initial porte aussi la relation 2

- i. (it.) dans la proposition;
- ii. (fr.) dans le secteur-P précédant.

Sinon, il suit le schéma H.

Par rapport aux configurations des exemples [13]-[15]-[17]¹, [VI] permet d'effectuer un calcul simple et efficace. Comme dans les secteurs-P des *Non-Verb Predicates* (*séduite/sedotta*, *obsédante/ossessionante* et *une solution/una soluzione*) le 1 P-initial de l'auxiliaire porte la relation 2, l'auxiliaire (du passif, la copule) appartient au schéma E en français au même titre qu'en italien (la différence y est neutralisée). A son tour, l'auxiliaire perfectif appartient aussi au schéma E en italien : le domaine pertinent est la proposition toute entière et dans la proposition le 1 P-initial de l'auxiliaire perfectif porte la relation 2. Mais comme dans les secteurs-P du participe passé du premier auxiliaire le 1 P-initial de l'auxiliaire perfectif ne porte jamais par principe la relation 2, l'auxiliaire perfectif appartient au schéma H en français. Contrairement à ce qui se passe en italien, en français le domaine pertinent pour le choix du schéma d'auxiliation n'est constitué en effet que par le secteur-P de l'opérateur auquel l'auxiliaire est attribué.

5.

Maintenant on peut finalement arriver au problème de l'auxiliaire dans la construction existentielle. La construction existentielle est, en effet, un autre domaine syntaxique où le français et l'italien manifestent une incohérence en ce qui concerne les schémas d'auxiliation. La différence est exactement la même que celle que l'on a constatée dans les domaines du passif et de la construction copulative, le français choisit H, tandis que l'italien présente E. Il ne s'agit toutefois pas cette fois-ci d'un auxiliaire perfectif. Il s'agit au contraire de la forme verbale de base avec laquelle la construction existentielle se présente dans les deux langues. Apparemment, parmi les constructions prises en considération, l'une ne s'apparente aux autres que du fait de ce parallélisme singulier, de cette distribution interlinguistiquement parallèle des schémas d'auxiliation. Montrer qu'en réalité la même généralisation est en œuvre dans des structures si différentes, montrer que la généralisation [VI] capte la raison par laquelle le français a *Il y a un problème*, tandis qu'en italien on trouve *C'è una soluzione*, exactement comme elle capte la raison du contraste *Le mariage a été une issue* vs *Il matrimonio è stato una via d'uscita* serait certainement un résultat remarquable.

Revenons donc à notre hypothèse sur la nature syntaxique de la construction existentielle. L'idée fondamentale est que le substantif qui

¹ Et par rapport à tous les exemples cités jusqu'ici, mais aussi à un très grand nombre de structures qui n'ont pas été présentées ici par souci de brièveté.

constitue le pivot de la construction existentielle porte à la fois et initialement les fonctions d'opérateur et d'actant, ce qui est la configuration normale du noyau d'un simple syntagme nominal. Si l'on admet en outre une uniformité dans la valence des substantifs¹, au niveau initial et dans sa fonction d'actant, le pivot porte la relation d'objet direct, c.-à-d. la même relation qu'il assigne à un actant dans le cas où il n'est qu'un opérateur (cf. la construction copulative). Le niveau initial d'une construction existentielle est donc un niveau initial inaccusatif :

[18] 2,P
 ...
 une issue
 una via d'uscita

Or, la construction existentielle romane n'est que la projection propositionnelle de cette configuration de départ, arrangée conformément aux exigences de la morphosyntaxe manifeste de la proposition. Pour cette morphosyntaxe, un actant-opérateur n'est pas en effet un objet praticable. Le moule standard de cette morphosyntaxe manifeste est : d'un côté, actant, de l'autre, opérateur. Cette configuration est donc totalement à instaurer au niveau de la manifestation et le seul élément présent n'est pas le candidat idéal pour remplir une fonction plutôt que l'autre. Sa double nature sémantico-syntaxique ne peut pas être totalement masquée, car il s'agit du noyau qui définit la construction existentielle. Si le pivot remplissait manifestement et de manière privilégiée une fonction ou bien l'autre, il serait prêt à être interprété syntaxiquement comme l'est un substantif dans une proposition copulative, soit en tant qu'actant, soit en tant qu'opérateur. Et de fait, le pivot est remplacé dans chacune de ses fonctions par un élément fictif. Ces éléments sont capables de jouer un rôle morphosyntaxique manifeste de renvoi pour chacune des deux fonctions, sans interférer sur l'interprétation. L'élément qui renvoie au pivot et qui le remplace dans sa fonction d'actant est l'explétif (*il* ou tacite). Une fois remplacé le pivot dans la relation 2, l'explétif avance rapidement et conformément aux principes qui le concernent à la relation de sujet, à laquelle il est destiné² :

¹ Cf. Rosen 1997.

² D'ailleurs, le fait que le pivot d'une construction existentielle telle que *C'è una via d'uscita* ne porte jamais la relation de sujet est suggéré, tout au moins pour l'italien, par sa possibilité d'être la source du *ne* partitif (*C'è una via d'uscita, Ce n'è una*). Selon les observations empiriques et les réflexions théoriques de Perlmutter (1983), la source d'un *ne* partitif ne peut porter la relation 1 dans aucun niveau de la proposition.

[19]		2,P
	2	CHO,P
	1	CHO,P

	Il	une issue
	Expl.tac.	una via d'uscita

A son tour, l'élément qui renvoie au pivot et qui le remplace dans sa fonction d'opérateur est le clitique (*y, ci*)¹. Il s'agit à vrai dire d'un véritable explétif prédicatif, différent d'un clitique ordinaire dans la principale de ses propriétés manifestes, celle qui renvoie à l'élément lexical remplacé.

Dans une proposition avec un clitique ordinaire, même avec un clitique pro-prédicatif (cf. La Fauci & Loporcaro 1997), la source du clitique ne peut pas en effet être présent lexicalement ([20]-[21]) : clitique et source sont en principe en distribution complémentaire. Dans une proposition avec un clitique qui est explétif prédicatif, l'élément remplacé est présent, parfois obligatoirement pour l'interprétation sémantico-syntaxique correcte de la proposition ([22]-[24]) : clitique et pivot sont de fait en cooccurrence :

[20] a. Marie l'est (*belle)

[21] a. Tom ci scende (*in salotto)

[22] a. Il y a *(un problème)

[23] a. C'è *(una soluzione)

La raison de cette différence est simple et peut être exprimée intuitivement. Le clitique ordinaire, même pro-prédicatif, remplace sa source de façon totale. Le clitique explétif prédicatif, comme tout explétif, ne remplace le pivot que dans sa fonction syntaxique. Le clitique *y / ci* et le pivot sont en cooccurrence, exactement comme l'explétif nominal (manifeste en français (*il*) et tacite en italien) et son BIL le sont. Dans La Fauci & Loporcaro (1997) on a largement discuté de la nature pro-prédicative du clitique qui caractérise la construction existentielle romane et on a aussi démontré que des propositions qui ont été avancées au sujet de ce clitique ne résistent pas à une analyse attentive de ses propriétés empiriques². Dans le même travail (et dans Loporcaro & La Fauci 1998) on manquait toutefois

¹ A noter très attentivement que l'adjonction simple et directe d'un auxiliaire produirait encore une fois une configuration très proche de celle de la construction copulative, où le substantif n'est qu'un opérateur.

² Élément qui remplit la position de sujet: Burzio (1986); clitique à la nature locative-existentielle: Freeze (1992).

de lui reconnaître une véritable spécificité par rapport à d'autres clitiques pro-prédicatifs (comme c'est le cas du *le, lo* en italien, de [20]). On se contentait de le considérer comme une trace de l'effacement de la relation prédicative du pivot, sans lui assigner en outre une place et une représentation dans la configuration de la proposition. Il s'agissait d'une simplification et d'une sous-évaluation du rôle de la morphosyntaxe manifeste dans la construction existentielle, d'autant plus que la présence de l'explétif prédicatif (mieux, d'un explétif prédicatif) n'est pas limitée à cette construction. L'explétif prédicatif a en effet un rôle syntaxique qui n'est pas négligeable, mais qui n'a pas été jusqu'à présent correctement évalué, d'ailleurs ses propriétés formelles doivent encore être exactement établies. Néanmoins, on peut observer empiriquement qu'il est présent dans de nombreuses constructions, où il est souvent considéré comme un élément lexicalisé sans intérêt :

- [24] Ugo *ci* ha *(*la macchina*)¹
 [25] a. Il y va *(*de notre santé*)
 b. *Ne* va *(*della nostra salute*)
 [26] *Ci* vogliono *(*nuove idee*)

Ce que l'on propose alors est affiché dans les tables qui suivent et n'est que la conséquence de la découverte de la nature non seulement pro-prédicative, mais aussi d'explétif du clitique de la construction existentielle romane. Ce caractère demande à être représenté dans la configuration de la proposition, où un explétif traditionnellement reconnu tient lieu du pivot en tant qu'actant, le clitique explétif en tient lieu en tant qu'opérateur².

Or, si le remplacement du pivot dans la fonction d'actant par l'explétif nominal augmente la structure propositionnelle d'un niveau, le remplacement du pivot dans la fonction d'opérateur par l'explétif prédicatif augmente le nombre de ses secteurs-P d'une unité :

¹ Les raisons pour lesquelles cet exemple et en général la construction d'*avoir* dite possessive s'apparente à la construction existentielle sont illustrées dans La Fauci & Loporcaro (1997).

² Avec toutes les différences d'ordre conceptuel et procédural précisées dans La Fauci & Loporcaro (1997:14-15), notre position est proche de celle de Moro (1993). Le traitement de Moro (1993) fait toutefois appel à une prédication existentielle abstraite qui n'est point nécessaire dans notre modèle.

[27]			2,P
	2		CHO,P
	1		CHO,P

	1	P	CHO,CHO

	Il	y	une issue
	Expl.tac.	ci	una via d'uscita

Toutefois une proposition finie romane n'est pas caractérisée seulement par la présence d'un sujet final (l'explétif nominal) distinct de l'élément prédicatif (le clitique explétif prédicatif), mais aussi, comme on l'a déjà dit, par la présence d'un élément verbal qui, du fait de ses caractères morphologiques, permet la vérification qu'il a satisfait la contrainte du sujet final. Le clitique n'est pas apte à remplir cette fonction, d'où l'exigence d'un servo-opérateur qui va s'y adjoindre. Le résultat est la configuration [28], que l'on propose encore une fois comme identique pour le français et pour l'italien :

[28]			2,P
	2		CHO,P
	1		CHO,P

	1	P	CHO,CHO

	1	P	CHO,CHO
	Il	y	a
	Expl.tac.	c'	è
			una via d'uscita

A partir de la configuration [28], [VI] calcule quel schéma d'auxiliation assigner à la proposition. Le schéma est E pour l'italien, du fait que son sujet P-initial (l'explétif) porte la relation 2 dans la proposition. Il est H en français, étant donné que son sujet P-initial (l'explétif) ne porte pas la relation 2 dans le secteur-P qui précède le niveau d'auxiliation, le secteur-P du clitique explétif prédicatif¹.

¹ Il est alors intéressant d'observer ce que note Grevisse (1993: par. 756): «La langue littéraire continue à employer *il est* + un syntagme nominal, là où la langue ordinaire se sert de *il y a*: IL n'EST pire douleur / qu'un souvenir heureux dans les jours de malheur (MUSSET, *Prem. Poés.*, Saule, I). – IL EST de parfums frais comme des chairs d'enfants (BAUDEL., *Fl. du m.*, Correspondances) [...] IL EST d'autres monuments oranais (CAMUS, *Été*, p.

6.

L'épilogue de notre discussion ne peut que ressembler à la conclusion provisoire de tout *work in progress*. Par rapport à l'état d'avancement des travaux dont témoignent La Fauci & Loporcaro (1997) et Loporcaro & La Fauci (1998) au sujet de l'étude comparative de la construction existentielle romane et de ses aspects paramétriques, on a marqué un certain nombre de résultats nouveaux. On propose maintenant une représentation formelle de la configuration de la construction existentielle plus proche de sa réalité morphosyntaxique de surface, après avoir reconnu dans le clitique qui s'y trouve le caractère spécifique d'un explétif prédicatif, un objet théorique dont le caractère spécifique n'était pas clairement identifié jusqu'à présent et dont les propriétés syntaxiques sont à déterminer exactement. Cette amélioration s'insère parfaitement dans l'hypothèse théorique générale sur la nature de la construction existentielle en tant que projection propositionnelle d'un noyau nominal où les deux fonctions d'actant et d'opérateur sont portées par le même élément. L'amélioration nous a permis de simplifier radicalement la généralisation sur le choix des schémas d'auxiliation en français et en italien que La Fauci & Loporcaro (1997) proposaient pour étendre sa portée à la construction existentielle. Cette généralisation

51)». Dans ce style élevé, l'absence de l'explétif prédicatif *y* est tolérée (Grevisse, *loc. cit.*, note: «*Il est a profité de l'ostracisme qui frappait il y a dans la poésie classique, à cause de l'hiatus*») et il serait séduisant de penser que la construction existentielle se présenterait alors selon la configuration (simplifiée, en ce qui concerne le pivot) qui suit et que ceci aurait pour conséquence le changement du schéma d'auxiliation:

[i]	2,P	
2	CHO,P	
1	CHO,P	

1	P	CHO,CHO

Il est d'autres monuments oranais

Toutefois, Haase (1888, par. 10) remarque que «Das Adverbium *y*... in lokaler Bedeutung hat sich in *il y a* so festgesetzt, dass es dem Neufrz. unentbehrlich ist, während es im Altfrz. oft fehlte, namentlich wenn eine anderweitige lokale Bestimmung vorhanden war. Dieser Gebrauch, den auch die heutige Volkssprache kennt, lässt sich bis ins 17. J. hinein verfolgen. Ebenso konnte *y* in *il y va* fehlen, wozu sich gleichfalls Beispiele bieten... *vous dites qu'il a alentour du coeur* (Balz.). *Quelque passion que j'aie pour la guerre, il en a quelque autre qui est bien plus forte en moi* (Voit.)... *C'est une affaire où il va de mon honneur* (Vaugel.)...». Mais toute question diachronique concernant la construction existentielle romane, ses explétifs et ses schémas d'auxiliation (multiples en italien aussi et non point seulement selon les époques) ne peut qu'être laissée de côté ici.

n'a maintenant que la formulation minimale d'origine, demandée par l'analyse des schémas d'auxiliation des formes verbales périphrastiques avec participe passé (actives et passives) dans les deux langues, mais elle couvre sans aucun problème tant le domaine de la construction copulative que celui de la construction existentielle, où l'opérateur non fini auquel le servo-prédicat est adjoint est de façon générale un *Non-Verb Predicate*. D'autres extensions de la portée de la généralisation sont donc à prévoir dans la direction d'autres *Non-Verb Predicates*, comme le sont les prépositions.

Ces résultats confirment la productivité de l'approche comparative paramétrique à la morphosyntaxe romane proposée à partir de La Fauci (1988 [1994]), de ses présupposés théoriques et des ses démarches méthodologiques. Ils soutiennent surtout l'idée que l'analyse comparative de la morphosyntaxe romane peut traiter la variation sans invoquer d'emblée d'irréductibles différences structurales entre variétés, en maintenant au contraire ces différences au minimum et en gérant la variation à l'aide d'un système de codage morphosyntaxique de structures pour l'essentiel identiques. La théorie relationnelle de la syntaxe des langues naturelles reste donc très actuelle et son programme, simple dans sa formulation, cohérent dans le temps, contrôlable dans ses résultats, jouera certainement un rôle dans le futur de la recherche.

© Nunzio La Fauci

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AISSEN J. (1991) : «Relational Grammar», in F.G. Droste & J.E. Joseph (éds.), *Linguistic Theory and Grammatical Description*, Amsterdam : Benjamins pp. 63-102.
- BLAKE B. J. (1990) : *Relational Grammar*, London : Routledge.
- BURZIO L. (1986) : *Italian Syntax. A Government-Binding Approach*, Dordrecht : Reidel.
- COCCHI G. (1995) : *La selezione dell'ausiliare*, Padova : Unipress.
- DAVIES W. & C. ROSEN (1988) : «Unions as Multi-Predicate Clause», *Language* 64, p. 52-88.
- FAUCONNIER G. (1983) : «Generalized Union», *Communication and Cognition* 16, p. 3-37.
- FREEZE (1992) : «Existentials and other Locatives», *Language* 68, p. 553-

595.

- GREVISSE M. (1993) : *Le bon usage. Grammaire française refondue par A. Goosse*, treizième édition revue, Paris : Duculot.
- HAASE A. (1888) : *Französische Syntax des XVII. Jahrhunderts*, Oppeln und Leipzig : Eugen Franck's Buchhandlung.
- KAYNE R. (1993) : «Toward a Modular Theory of Auxiliary Selection», *Studia linguistica* 47, p. 126-138.
- (1996) : «Microparametric Syntax : Some Introductory Remarks», in J. R. Black & V. Motapanyane (éds.), *Microparametric Syntax and Dialect Variation*, Amsterdam : Benjamins, p. ix-xviii.
- LA FAUCI N. (1984) : «Sulla natura assoluta del controllore dell'accordo del participio passato in italiano», *La Memoria. Annali della Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università di Palermo* 3, p. 187-253.
- (1988 [1994]) : *Oggetti e soggetti nella formazione della morfosintassi romanza*, Pisa : Giardini, [*Objects and Subjects in the Formation of Romance Morphosyntax*, IULC, Bloomington].
- (1989) : «Ausiliari perfettivi e accordo del participio passato in italiano ed in francese», in F. Foresti, E. Rizzi & P. Benedini (éds.), *L'italiano tra le lingue romanze*, Atti del XX Convegno Internazionale di Studi della Società di Linguistica Italiana (Bologna, 25-27 settembre 1986), Roma : Bulzoni, p. 213-242.
- LA FAUCI N. & M. LOPORCARO (1989) : «Passifs, avancements de l'objet indirect et formes verbales périphrastiques dans le dialecte d'Altamura (Pouilles)», *Rivista di Linguistica* 1, p. 161-196.
- (1993) : «Grammatical Relations and Syntactic Levels in Bonorvese Morphosyntax», in A. Belletti (éd.), *Syntactic Theory and the Dialects of Italy*, Torino : Rosenberg & Sellier, p. 155-203.
- (1997) : «Outline of a Theory of Existentials on Evidence from Romance», *Studi italiani di linguistica teorica e applicata* 26, 1, p. 5-55.
- LA FAUCI N. & C. ROSEN (1993) : *Past Participle Agreement in Five Romance Varieties*, Unpublished Manuscript, Università di Palermo/Cornell University.
- LOPORCARO M. (1998) : *Sintassi comparata dell'accordo participiale romanzo*, Torino : Rosenberg & Sellier.
- LOPORCARO M. & N. LA FAUCI (1998) : «Existential Constructions and the Predicative Nature of Nouns», à paraître dans B. Caron (éd.), *Actes du 16ème Congrès International des Linguistes (Paris, 20-25 Juillet 1997)*, Oxford : Elsevier Sciences.
- MORO A. (1993) : *I predicati nominali e la struttura della frase*, Padova : Unipress.
- PERLMUTTER D. M. (1980) : «Relational Grammar», in E. A. Moravcsik & J. Wirth (éds.), *Syntax and Semantics 13 : Current Approaches to*

Syntax, New York : Academic Press, p. 195-229.

— (1983) : *Studies in Relational Grammar 1*, Chicago : University of Chicago Press.

PERLMUTTER D. M. & P. M. POSTAL (1983) : «Some Proposed Laws of Basic Clause Structure», in Perlmutter (1983), p. 81-128.

PERLMUTTER D. M. & C. ROSEN (1984) : *Studies in Relational Grammar 2*, Chicago : University of Chicago Press.

ROSEN C. (1988) : *The Relational Structure of Reflexive Clauses*, New York : Garland.

— (1990) : «Italian Evidence for Multi-Predicate Clauses», in K. Dziwirek, P. Farrell & E. Mejías-Bikandi (éds.), *Grammatical Relations. A Cross-Theoretical Perspective*, Stanford : CSLI, p. 415-444.

— (1997) : «Auxiliation and Serialization : on Discerning the Difference», in A. Alsina, J. Bresnan & P. Sells (éds.), *Complex Predicates*, Stanford : CSLI, , p. 175-202.